



Économiser
l'énergie à la maison*

BRICO
DEPÔT

Fiche technique :

Chauffage à la maison

Ce que signifie le choix d'un produit avec un repère vert en forme d'étoile

L'exigence.

S'il ne fallait qu'un mot pour expliquer ce que signifient les repères verts en forme d'étoile que vous découvrez dans nos dépôts, nous choisirions celui là.

Parce qu'il détermine la précision avec laquelle nous nous sommes engagés dans la sélection et le développement de produits limitant l'impact environnemental :

- par leur fabrication (par exemple en utilisant des matériaux alternatifs) ou
- par leur usage, permettant d'économiser l'énergie, de préserver les ressources et la biodiversité. (par exemple, collecter l'eau de pluie pour moins utiliser l'eau du réseau, avec un récupérateur d'eau de pluie).

Nous vous proposons donc une liste de 7 critères vous permettant de repérer le produit le plus fidèle à vos besoins, et à nos valeurs communes.

Notre objectif : vous donner accès à des informations fiables et transparentes, pour que votre choix soit le plus éclairé possible.

Pour réduire facilement votre impact sur l'environnement, en maîtrisant vos factures, en commençant par votre lieu de vie.

C'est ça, l'idée derrière nos repères verts. Simplement.

Pourquoi il est important de contrôler le chauffage à la maison

On consomme plus d'énergie pour le chauffage que pour toute autre chose à la maison. En France, selon le Ministère de la Transition Écologique, on estime que le chauffage représente 2/3 de l'énergie consommée dans un logement, l'eau chaude sanitaire représente quant à elle 11 % de plus.

Sources :

https://bibliothèque.ademe.fr/ged/7232/EXE_231127_ADEME_GuidePP_ReducireFactureElectricite_MajOct23_WEB_1_.pdf

<https://bibliothèque.ademe.fr/ged/6566/guide-changer-son-chauffage-0423.pdf>

Utiliser des équipements de chauffage plus économes en énergie peut aider à garder le contrôle

sur son budget énergétique.

L'ADEME liste des conseils précieux à ce sujet :

Disposer d'un thermostat programmable pour ses radiateurs ou son système de plancher chauffant électrique est un incontournable. Filaire, sans fil ou connecté au smartphone pour un pilotage à distance, il permet de maintenir le logement à la température choisie mais aussi de moduler le chauffage selon ses besoins au cours de la journée et de la semaine.

Pour une courte absence, mieux vaut réduire la température de quelques degrés. Et en cas d'absence prolongée, utiliser le mode hors gel.

Les radiateurs dernière génération procurent un meilleur confort et sont plus faciles à régler pour éviter de surconsommer.

Sources :

https://librairie.ademe.fr/ged/7232/EXE_231127_ADEME_GuidePP_ReducireFactureElectricite_MajOct23_WEB_1_.pdf

L'Agence de la Transition Écologique (Ademe) estime aussi qu'un tiers de l'eau chauffée dans les habitations n'est pas utilisée. Opter pour un chauffe-eau de plus petite capacité peut donc contribuer à réduire le gaspillage d'eau chaude.

https://librairie.ademe.fr/ged/7232/EXE_231127_ADEME_GuidePP_ReducireFactureElectricite_MajOct23_WEB_1_.pdf

Critère 1 :

Comment nous attribuons le statut **Produit Repère vert** à nos produits



Avant même d'être évalué pour l'obtention du statut de **Produit Repère vert**, le produit candidat doit respecter :

- Toutes les exigences légales locales
- Toutes les exigences de la politique Kingfisher

Vous pouvez accéder aux **politiques Kingfisher ici**. Elles incluent la politique relative aux droits de l'homme, celles sur les conditions de travail sur les sites de production et sur les emballages.

Les produits sont aussi évalués selon une liste de critères d'exclusion. Cela permet de ne pas classer en **Produit Repère vert** des produits comportant plusieurs caractéristiques que nous avons bannies. Vous trouverez l'accès à la liste des critères d'exclusion à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

L'évaluation de cycle de vie complet n'est pas systématique pour tous les produits ayant obtenu le statut de **Produit Repère vert**. Cela étant, le respect des politiques Kingfisher et le recours à la liste des critères d'exclusion permettent de prendre en compte de nombreux aspects du cycle de vie d'un produit.

L'attribution du statut **Produit Repère vert - Chauffage à la maison** se concentre sur la phase d'utilisation du cycle de vie du produit. De plus, cette attribution exclut les produits qui peuvent causer des dégâts sur l'environnement durant leur fabrication ou leur fin de vie.



Critère 2 :



Produits éligibles à l'obtention du statut **Produit Repère vert**

Pour qu'un produit se voit attribuer le statut de **Produit Repère vert - Chauffage à la maison**, il doit appartenir à l'une des familles suivantes ou vérifier l'un des critères suivants :

Pompes à chaleur :

- Une pompe à chaleur fonctionne un peu comme un réfrigérateur inversé, prenant en mode chauffage les calories de l'extérieur pour produire de la chaleur. Certes, le processus de déplacement de la chaleur consomme de l'électricité, mais beaucoup moins que chauffer le même espace avec un chauffage électrique par exemple :
 - Pompes à chaleur air/air ou air/eau.
 - Pompes à chaleur géothermiques.
 - Accessoires de pompe à chaleur.
 - <https://librairie.ademe.fr/ged/8382/guide-pompe-a-chaaleur.pdf>

Systèmes de micro-cogénération (micro CHP) :

- Ces systèmes peuvent produire simultanément de la chaleur et de l'électricité à partir de la même source d'énergie. Par exemple produire de l'électricité tout en chauffant de l'eau.
 - <https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/maison/travaux/installer-chaudiere-a-tres-haute-performance-energetique#:~:text=La%20micro%2Dcog%C3%A9n%C3%A9ration%20peut%20permettre,de%20la%20production%20d'%C3%A9lectricit%C3%A9.>

Systèmes mécaniques de récupération de chaleur :

- Basé sur la ventilation, ce type de système utilise la chaleur de l'air évacué du foyer pour chauffer l'air entrant, comme une VMC double flux.

1. Chauffage central

- **Pompes à chaleur centrales** avec un Indice d'efficacité énergétique (IEE) de 0,18 ou moins :
 - Une pompe de circulation efficace peut contribuer au bon fonctionnement du chauffage.
 - Cette mesure est définie dans les réglementations Ecodesign des pompes de circulation.
- **Radiateurs :**
 - **Feuilles d'aluminium pour radiateur :**
 - Placées derrière un radiateur sur un mur extérieur, les feuilles d'aluminium pour radiateur réfléchissent la chaleur vers l'intérieur de la pièce, évitant ainsi qu'elle ne s'échappe du logement. L'aluminium doit provenir d'un fournisseur ayant une certification Aluminium Stewardship Initiative.



2. Radiateurs électriques

- Chauffages électriques avec thermostat intégré, programmateur et soit un capteur de mouvement ou soit connectés, qu'ils soient à panneau rayonnant ou à inertie.

3. Eau chaude

- **Chauffe-eau électriques ayant une classe énergétique A ou supérieure :**

- Choisir un chauffe-eau électrique efficient peut contribuer à réduire la consommation d'énergie.
- **L'Agence de la Transition Écologique (Ademe)** souligne également l'importance de choisir un chauffe-eau ayant une taille adaptée à ses besoins. L'agence estime qu'un tiers de l'eau chauffée n'est pas utilisée.
https://librairie.ademe.fr/ged/7232/EXE_231127_ADEME_GuidePP_ReduireFactureElectricite_MajOct23_WEB_1_.pdf

- **Isolation de l'eau chaude :**

- Protections cylindriques :
 - Elles doivent être envisagées pour les chauffe-eaux, ainsi que pour les ballons de stockage d'eau chaude cylindriques.
- Réservoirs d'eau chaude isolés.
- Manchon de protection pour tuyau.

Veillez noter qu'il y a également des informations complémentaires à la présente fiche technique dans les fiches – **Contrôler sa consommation d'énergie** et – **Isoler son logement**. Le contrôle des chaudières, radiateurs, chauffage et chauffe-eau peut être crucial pour la gestion de la consommation d'énergie de ces appareils.

Si les critères 1 et 2 sont respectés, un produit peut être retenu comme candidat à l'obtention du statut **Produit Repère vert.**

Évaluer et confirmer le statut **Produit Repère vert**

- ✓ Tous les produits éligibles qui respectent les critères 1 et 2 sont évalués en interne par notre équipe Développement Durable et soumis à l'organisme Bioregional pour une validation externe.
- ✓ Une fois complétées, si l'évaluation en interne et la validation externe s'avèrent positives, le produit peut alors obtenir le statut de **Produit Repère vert**.
- ✓ Une révision complète a lieu chaque année pour garantir que tous les produits continuent de respecter les critères de sélection.

Pour en savoir plus sur l'organisme Bioregional, [veuillez cliquer ici](#) (lien en anglais).

Liste de critères d'exclusion s'appliquant aux produits :

Une liste des caractéristiques qui disqualifient les produits pour leur attribution du statut de **Produit Repère vert** existe, [elle est consultable ici](#).

